

THENEUILLE – PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 18 Décembre 2023

1. **Visite du gîte de la cure** : 72 personnes sont venues pour les portes ouvertes du gîte de la cure. Partenariat et convention avec les Gîtes de France sont définis dans une charte et des conventions. La première location du gîte aura lieu pour le week-end du réveillon du jour de l'an.
2. **Jardin de la cure** : Végétalisation à réfléchir (Un devis a été demandé à la pépinière BOUDET de Cérilly), aménagement du jardin avec tables, jeux, terrain de pétanque ... à étudier et prévoir un programme d'investissement pour le budget 2024.
3. **Menuiserie jouxtant le gîte de la cure** : Un compromis de vente est chez le notaire, l'EPF étant acquéreur. La surface du bâtiment, murs compris, est de 120 m2. Là-aussi il faut réfléchir au devenir : annexe, salle de réunions, expo ???
4. **La Ferme Gourmande** : L'association sera dissoute au 31/12/2023. Des producteurs ont décidé de créer une autre association pour relancer l'activité dans le magasin : « Aux Saveurs de Theneuille ». La Ferme Gourmande donnera son matériel à la nouvelle association qui ouvrira tous les vendredis.
5. **Bulletin municipal** : Il doit être réalisé, et en parallèle, le site internet sera mis à jour.
6. **Vœux du Maire** : le 13 janvier 2024 à 11 heures à la salle polyvalente.
7. **Questions diverses**
 - Le ménage du gîte de la cure sera assuré dans un premier temps par Brigitte REIGNIER,
 - La commission des chemins a fait le tour de la commune. Des choix devront être faits et les amendes de police demandées sur l'exercice 2024.